



Conseil économique et social

Distr. générale
11 février 2002
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-cinquième session

1er-5 avril 2002

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Mesures à prendre pour donner suite aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

Flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport donne suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement, tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il est aussi conforme aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale, dans lesquelles celle-ci demandait que soient établis des rapports périodiques sur ces flux.

Le rapport examine les tendances de l'aide bilatérale, multilatérale et de l'aide consentie par les ONG et les fondations en matière de population dans les pays en développement pour 1999 et les chiffres provisoires pour 2000 et il donne des estimations des dépenses intérieures présentées par les pays en développement en 1999-2000.

* E/CN.9/2002/1.

** Le présent rapport a été publié après la date limite du 17 décembre 2001 pour répondre à la requête des États Membres d'y faire figurer des informations aussi complètes et actualisées que possible sur les flux de ressources financières destinées aux activités de population des principaux donateurs et des pays en développement.

L'aide internationale en matière de population est restée stable à 2,2 milliards de dollars en 1999. Les chiffres provisoires pour 2000 indiquent que le niveau d'assistance a augmenté pour passer à 2,6 milliards de dollars.

Les pays en développement continuent d'affecter des ressources nationales aux programmes de population. En 1999, les dépenses engagées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales étaient estimées à 8,6 milliards de dollars. Il convient toutefois de manier ce chiffre avec précaution dans la mesure où les données sont loin d'être exhaustives et ne sont pas tout à fait comparables avec celles relatives à l'aide internationale. Il importe aussi de noter que ces flux de ressources nationales proviennent pour la plupart d'un petit nombre de grands pays. En supposant que les dépenses nationales en 2000 sont restées à peu près au même niveau qu'en 1999, le montant total de l'aide extérieure et des dépenses nationales alloué aux activités en matière de population est estimé à un peu plus de 11 milliards de dollars en 2000.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-6	4
II. Aide extérieure aux activités en matière de population.....	7-27	5
A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs.....	12-19	7
B. Évolution de l'aide multilatérale.....	20-22	9
C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population.....	23-24	11
D. Évolution des dépenses par région géographique et mode d'acheminement de l'aide.....	25-27	11
III. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population.....	28-34	13
IV. Flux de ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population.....	35-37	15
V. Conclusions	38-42	16
Figures		
I. Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-2000		6
II Fluctuation des taux de change entre 1993 et 2000		8
III. Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de population, 1993-2000		10
IV. Évolution de l'aide en matière de population, par région géographique/aide mondiale et interrégionale, 1993-2000		12
V. Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population par mode d'acheminement, 1993-2000		13
Tableau		
Aide extérieure aux activités de population par catégories principales de donateurs, 1999-2000.....		5

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour donner suite à une demande formulée à la vingt-huitième session de la Commission de la population et du développement¹, tendant à ce que soit établi un rapport annuel sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement². Ce rapport s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la Commission sur la population et le développement et donne suite aux résolutions 49/128 et 50/124 de l'Assemblée générale, dans lesquelles celle-ci demande que soient établis des rapports périodiques sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action.

2. Ce rapport examine les flux de ressources financières pour l'aide extérieure aux activités en matière de population en 1999 ainsi que les données provisoires concernant ceux de 2000. Il fournit aussi des évaluations des dépenses consacrées par les gouvernements et les organisations non gouvernementales aux activités de population dans les pays en développement en 1999-2000³. L'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas collecte, dans le cadre d'un contrat avec le FNUAP, les données relatives à l'aide des pays donateurs et aux flux de ressources nationales. L'Institut et le Fonds évaluent et analysent conjointement ces données.

Méthodologie

3. Les données relatives à l'aide des donateurs figurant dans le présent rapport ont été rassemblées au moyen d'un questionnaire détaillé qui a été envoyé à environ 180 donateurs, y compris des pays donateurs, organisations et organismes multilatéraux, grandes fondations privées et autres organisations non gouvernementales qui fournissent une aide dans le domaine de la population. Les données de 2000 sont fondées sur les réponses reçues au 15 janvier 2002 et ont un caractère provisoire puisqu'elles sont appelées à être modifiées à mesure que d'autres réponses seront reçues.

4. Les renseignements sur les flux de ressources nationales proviennent de données tirées de réponses aux questionnaires adressés à 98 bureaux extérieurs du FNUAP/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) répartis dans le monde entier et desservant quelque 155 pays. Cinquante-sept pays au total, représentant plus de 80 % de la population des pays en développement, ont fourni des renseignements. Des études de cas effectuées dans certains pays dans le contexte du projet sur les flux de ressources ont complété les réponses obtenues dans le cadre de l'enquête par courrier⁴.

5. Les flux internationaux et nationaux de ressources financières analysés dans le présent rapport font partie des éléments chiffrés spécifiés au paragraphe 13.14 du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Ces éléments comprennent les services de planification familiale, les services de santé de base en matière de reproduction, la prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST), de la contamination par le VIH et du sida⁵; et la recherche fondamentale et l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. D'après les estimations, la mise en oeuvre de ces

éléments du Programme d'action relatifs à la population et à la santé en matière de reproduction dans les pays en développement et les pays en transition devrait coûter 17 milliards de dollars des États-Unis⁶ d'ici à l'an 2000. On estime qu'environ deux tiers de ce montant seraient financés par les pays eux-mêmes et un tiers, soit 5,7 milliards de dollars, le serait par la communauté internationale des donateurs.

6. Le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ont étendu la collaboration entamée en 1999 avec le Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) pour inclure la collecte de données sur les flux de ressources financières nationales destinées aux activités relatives au VIH/sida pendant l'exercice financier 2001. Des études de cas communes sont prévues en 2002.

II. Aide extérieure aux activités en matière de population

7. Le tableau 1 ci-dessous compare l'aide extérieure aux activités en matière de population par grandes catégories de donateurs pour 1999 et 2000. La figure I présente les tendances de l'aide internationale aux activités de population depuis la période antérieure à la Conférence du Caire en 1993 jusqu'en 2000⁷. Les données pour 2000 sont préliminaires et susceptibles d'être modifiées à mesure que des informations plus récentes deviendront disponibles. Les chiffres définitifs seront inclus dans *Financial Resource Flows for Population Activities in 2000*, qui sera publié à la fin de 2002.

Tableau 1

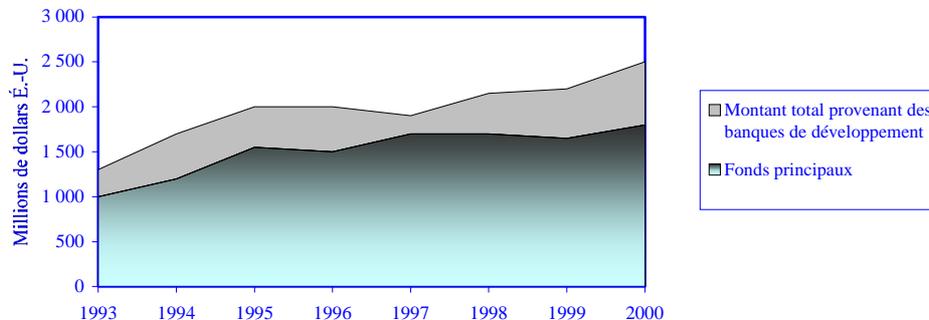
Aide extérieure aux activités de population par catégorie principale de donateurs, 1999-2000

	1999		2000 ^a	
	Montant ^b	Pourcentage	Montant ^b	Pourcentage
Bilatérale				
Pays donateurs	1 415	63,3	1 617	63,1
Multilatérale				
Système des Nations Unies	31	1,4	77	3,0
Privée				
Fondations/ONG	240	10,7	263	10,3
Banques de développement				
Dons	9	0,4	1	0,0
Prêts	540	24,2	603	23,6
Total	2 235	100,0	2 560	100,0

^a Les données relatives à 2000 sont provisoires.

^b Les montants sont exprimés en millions de dollars des États-Unis.

Figure I
Évolution de l'aide internationale en matière de population, 1993-2000



Note : Les données pour 2000 sont provisoires.

8. L'aide internationale aux activités de population a augmenté régulièrement, bien que lentement, depuis la tenue de la Conférence, passant de 1,3 milliard de dollars en 1993 à 2,2 milliards de dollars en 1999. Ce chiffre correspond environ à 39 % de l'objectif de 5,7 milliards de dollars fixé à la Conférence du Caire pour la contribution de la communauté internationale au financement du Programme d'action d'ici à l'an 2000.

9. Les pays donateurs ont continué d'être la source majeure de fonds principaux. Ils ont versé 1,4 milliard de dollars, soit 63 % de tous les fonds principaux de l'aide aux activités de population en 1999. Les banques de développement, et en premier lieu la Banque mondiale, ont consenti un peu plus de 540 millions de dollars (24 %) sous forme de prêts pluriannuels; la contribution des organisations et organismes multilatéraux a été de 31 millions de dollars, soit 1,4 %; celle des sources privées (essentiellement des fondations) a représenté 240 millions de dollars, soit 11 % du montant total des fonds principaux. En outre, les banques de développement ont annoncé qu'elles avaient alloué 9 millions de dollars à des donateurs intermédiaires au titre de programmes spéciaux de dons en matière de population et de santé de la reproduction.

10. D'après les évaluations préliminaires fondées sur 17 des 21 réponses au questionnaire de 2000 reçues au 15 janvier 2002, l'aide en matière de population aurait nettement augmenté, passant de 2,2 milliards de dollars en 1999 à 2,6 milliards de dollars en 2000. La contribution des pays donateurs s'est élevée à 1,6 milliard de dollars, celle des organisations et organismes multilatéraux à 77 millions de dollars, celle des sources privées à 263 millions de dollars. Les banques de développement, principalement la Banque mondiale, ont fourni 603 millions de dollars sous la forme de prêts pluriannuels, alors que la Banque asiatique de développement a versé 840 000 dollars sous forme de dons.

11. Outre les fonds dont il est question dans le présent rapport, d'autres ressources sont affectées aux activités de population dans le contexte de nombreux projets intégrés dont le financement n'est pas ventilé par composante. Il est devenu de plus en plus difficile de ventiler l'élément population dans les projets intégrés et d'isoler les « éléments chiffrés du Programme d'action relatif à la population » des activités non mentionnées au paragraphe 13.14 du Programme d'action de la Conférence

internationale sur la population et le développement. Le FNUAP, l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas et ONUSIDA collaborent étroitement avec les donateurs pour évaluer le montant des ressources consacrées à la planification familiale, à la santé de la reproduction et aux services relatifs au VIH/sida faisant partie des programmes de service sociaux de base.

A. Évolution de l'aide fournie par les pays donateurs

12. L'aide bilatérale a été ramenée à 1,4 milliard de dollars en 1999, par rapport à 1,5 milliard de dollars en 1998⁸. Les États-Unis d'Amérique sont restés les plus gros donateurs, leur contribution dans les domaines de l'aide en matière de population se chiffrent à 603 millions de dollars en 1999, soit 43 % des ressources fournies par les pays donateurs. L'Allemagne a été le deuxième donateur par ordre d'importance, avec près de 120 millions de dollars, soit 9 % des fonds alloués par les pays donateurs. D'autres donateurs importants en 1999 ont été les Pays-Bas, le Japon, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Norvège, la Suède, le Danemark et le Canada.

13. Les chiffres préliminaires pour 2000 indiquent que le total de l'aide bilatérale en matière de population a augmenté, pour passer à 1,6 milliard de dollars. Sur les 17 pays qui ont communiqué les chiffres de 2000, 10 ont augmenté leur contribution, alors que sept ont diminué la leur. Il convient de remarquer que sur les pays qui ont enregistré une baisse de leur niveau de financement, quatre ont en fait augmenté leur contribution en monnaie locale, mais ont enregistré une baisse en dollars des États-Unis. Les cinq principaux donateurs en 2000 ont été les États-Unis, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon et l'Allemagne.

14. En 2000, trois catégories d'activités de population ont reçu des parts équivalentes du montant total des ressources : 31,6 % ont été consacrées aux activités liées aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida, 30,9 % à la planification familiale et 28,8 % aux services de santé de base en matière de reproduction. Les 8,7 % restants ont été consacrés à la recherche fondamentale et à l'analyse des données et des politiques en matière de population et de développement. Ces pourcentages doivent être considérés comme des estimations car, compte tenu de la tendance à l'intégration des services, il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre les quatre catégories d'activités de population. Nombre de systèmes d'enregistrement de données sont tels que les services en matière de santé de la reproduction recouvrent les services de planification familiale et/ou les activités liées aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH/sida. Des efforts sont déployés en vue de consigner séparément les dépenses afférentes à chacune des quatre catégories.

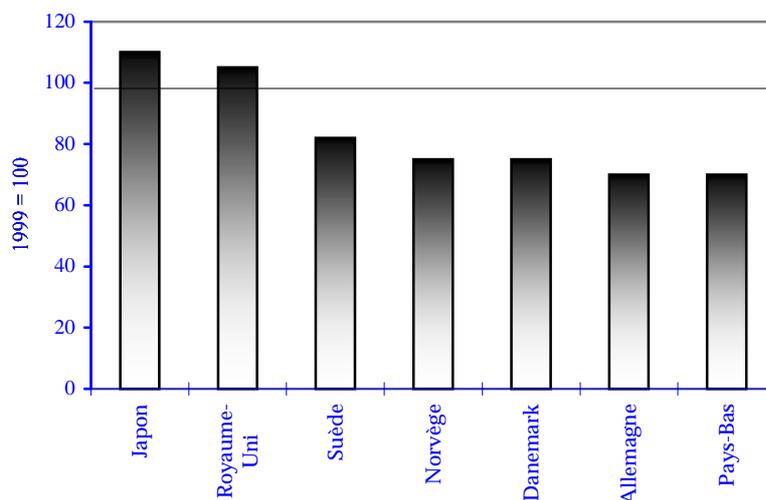
Conséquences des fluctuations des taux de change

15. Le FNUAP mesure les flux d'aide financière en utilisant le dollar des États-Unis comme monnaie de référence. De ce fait, bien que certains pays aient accru leur contribution en monnaie locale, celle-ci peut en fait avoir diminué en dollars des États-Unis. Par exemple, en 1999, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse ont contribué plus largement au financement des activités en monnaie locale mais, en raison des fluctuations des taux de change, ils ont enregistré une baisse de leur contribution en dollars des États-Unis. La Nouvelle-Zélande a accru sa contribution

aux activités de population en 1999, mais le niveau en dollars des États-Unis reste le même qu'en 1998. De même, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Suède ont augmenté leur contribution au financement des activités en monnaie locale mais, en raison des fluctuations des taux de change, ils ont enregistré une baisse de leur contribution en dollars des États-Unis.

16. La figure II montre les conséquences des fluctuations monétaires et de l'évolution des taux de change en 1993 (avant la Conférence internationale sur la population et le développement) et en 2000, en prenant pour base le dollar des États-Unis, pour les principaux pays donateurs dont la monnaie a subi les fluctuations de change les plus importantes durant cette période. La Suède, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas ont vu leur monnaie se déprécier par rapport au dollar, tandis que celle du Japon et du Royaume-Uni s'est très faiblement appréciée pendant la même période.

Figure II
Fluctuation des taux de change entre 1993 et 2000



Note : Les fluctuations ont été calculées par rapport aux taux de change des monnaies des pays concernés en 1993, considérés comme base 100.

Pourcentage de l'aide en matière de population dans l'aide publique au développement

17. L'aide en matière de population a représenté 2,46 % du montant total de l'aide publique au développement (APD) consentie par les pays donateurs en 1999; ce pourcentage a diminué pour la deuxième fois consécutive depuis la Conférence internationale sur la population et le développement. Cette tendance s'est inversée en 2000 – le chiffre préliminaire est de 2,97 %. Ce chiffre indique que les programmes en matière de population ont reçu une part plus importante de l'aide publique au développement que pendant la période 1998-1999. Toutefois, le montant total de l'APD ayant diminué, s'établissant à 53,7 milliards de dollars en 2000 contre 56,2 milliards de dollars en 1999, les activités en matière de population ont

en fait bénéficié d'une plus grande part d'une APD *en baisse*. L'APD en 2000 était inférieure au niveau de 1993, à savoir 56,3 milliards de dollars.

18. Sur les 17 pays ayant présenté un rapport en 2000, 13 pays ont consacré à l'aide en matière de population une part plus élevée de l'APD qu'en 1999. Le pourcentage d'APD que les pays ont consacré à l'aide en matière de population a été compris entre 0,15 % et 8,45 %. Six pays ont affecté plus de 4 % du montant total de leur APD aux activités en matière de population en 2000 (États-Unis, Finlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas et Suède) contre trois pays en 1999 (États-Unis, Finlande et Norvège).

L'aide aux activités de population par rapport au produit national brut

19. Entre 1998 et 1999, la contribution des pays donateurs à l'aide aux activités en matière de population est passée en moyenne de 67 à 59 dollars par million de dollars de produit national brut (PNB). Le chiffre préliminaire pour 2000, de nouveau en baisse, est de 66 dollars par million de dollars. Cette moyenne dissimule des différences considérables entre pays, les contributions étant comprises entre 4 et 600 dollars par million de dollars de PNB. En dépit de la baisse enregistrée, le montant affecté par les pays à l'aide aux activités de population demeure supérieur à celui d'avant la Conférence internationale sur la population et le développement (1993), qui atteignait 42 dollars par million de dollars de PNB.

B. Évolution de l'aide multilatérale

Dons

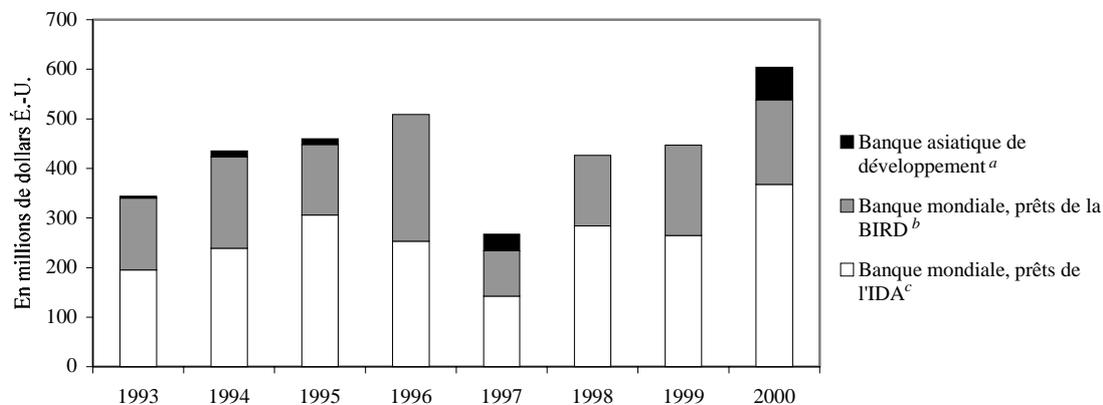
20. L'aide multilatérale aux activités de population fournie par les organisations et organismes des Nations Unies a diminué, tombant de 35 millions de dollars en 1998 à 31 millions de dollars en 1999. Les banques de développement font état de dépenses de 9 millions de dollars représentant les fonds versés à des intermédiaires pour l'exécution de programmes spéciaux dans le secteur de la population et de la santé génésique qui sont financés par des dons. Sur ce montant, 8,5 millions de dollars ont été dépensés par la Banque mondiale, 450 000 dollars par la Banque asiatique de développement et 250 000 dollars par la Banque interaméricaine de développement. En 2000, le montant estimatif de l'aide multilatérale du système des Nations Unies a considérablement augmenté, s'établissant à 77 millions de dollars. La Banque asiatique de développement fait état de dépenses de 840 000 dollars, représentant les fonds versés aux intermédiaires pour l'exécution des programmes spéciaux financés par des dons en 2000.

21. La meilleure façon d'apprécier l'importance de l'aide accordée par les organisations et organismes multilatéraux au secteur de la population consiste à calculer le montant des fonds qui passent par ces organismes pour être ensuite distribués. En 1999, près de 355 millions de dollars ont été acheminés par l'intermédiaire des organisations et organismes multilatéraux. Pour 2000, le chiffre préliminaire des organisations et organismes multilatéraux. Pour 2000, le chiffre préliminaire, qui ne comprend pas les montants transitant par l'OMS, reste de 434 millions de dollars. Le FNUAP est l'organisme de la famille des Nations Unies qui fournit l'aide la plus importante dans le secteur de la population, puisque le montant accordé par son intermédiaire a été de 242 millions en 1999 et de 326 millions en 2000.

Prêts

22. Les banques de développement, qui accordent des prêts aux pays en développement, constituent une source d'aide multilatérale importante au secteur de la population. Leur contribution est examinée séparément dans la mesure où leur aide est accordée non pas sous forme de dons, mais sous forme de prêts qui doivent être remboursés. Les prêts des banques correspondent à des engagements qui sont comptabilisés pendant l'année au cours de laquelle ils sont approuvés, mais déboursés sur plusieurs années. La plupart des prêts au titre de l'aide en matière de population sont consentis par la Banque mondiale qui finance des activités telles que des services dans le domaine de la santé génésique et du planning familial, l'élaboration des politiques démographiques, la prévention du VIH/sida, des enquêtes sur la fécondité et la santé ou encore des recensements. Les prêts de la Banque mondiale sont passés de 447 millions de dollars en 1999 à 537 millions de dollars en 2000. Sur ce montant, 368 millions sont des prêts de l'Association internationale de développement (IDA), dont les taux sont très avantageux et 170 millions de dollars représentent des prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), dont les taux sont plus proches de ceux du marché. La Banque asiatique de développement a indiqué qu'elle avait accordé des prêts d'un montant de 66 millions de dollars au secteur de la population en 2000 (voir fig. III).

Figure III
Évolution des prêts multilatéraux d'aide au développement destinés aux activités de population, 1993-2000



Note : Les données pour 2000 sont provisoires.

^a On ne dispose d'aucun chiffre relatif au montant accordé par la Banque asiatique de développement en 1998 et 1999 car cette dernière a indiqué qu'elle avait accordé des prêts pour le financement de projets intégrés dans le domaine de la santé, dans lesquels un montant indéterminé a été alloué à des activités dans le secteur de la population.

^b Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

^c Association internationale de développement.

C. Évolution de l'aide privée dans le domaine de la population

23. Les fondations privées, les organisations non gouvernementales et autres entités privées constituent également une source d'aide importante au secteur de la population. En 1999, le concours des fondations et des organisations non gouvernementales s'est élevé à 240 millions de dollars. Les cinq premières fondations qui ont financé des activités de population en 1999 étaient : la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Ford, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur et la Fondation Rockefeller.

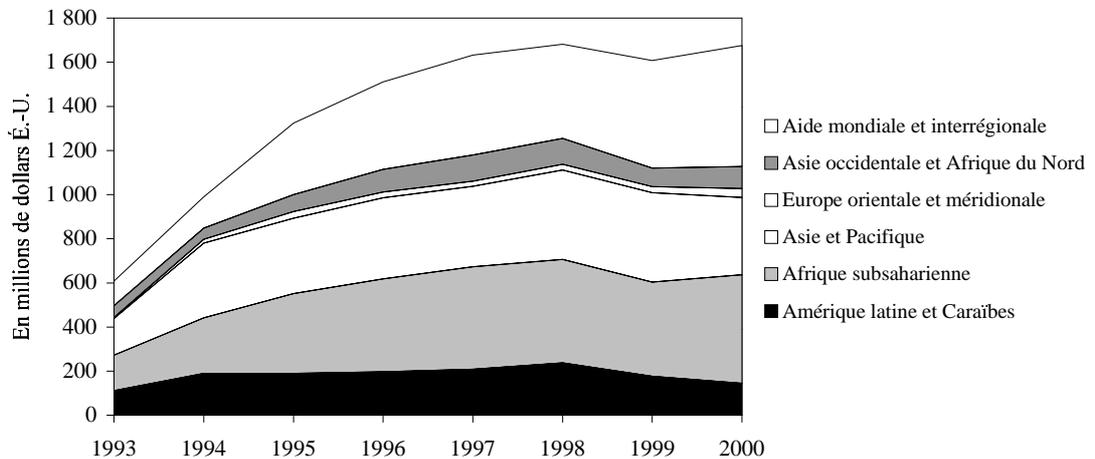
24. Au 15 janvier 2002, le montant préliminaire des ressources fournies par le secteur privé en 2000 s'élève à 263 millions de dollars. Ce montant devrait augmenter au fur et à mesure que les organisations font état de leurs contributions. Plusieurs des principales fondations ont augmenté leurs financements en 2000. Parmi les principaux donateurs pour lesquels des données sont disponibles pour 2000 figurent la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation Rockefeller et la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur.

D. Évolution des dépenses par région géographique et mode d'acheminement de l'aide

25. Des cinq régions géographiques, l'Afrique subsaharienne est celle qui reçoit le pourcentage le plus élevé de l'aide au secteur de la population, la région Asie-Pacifique occupant la deuxième place. L'aide se répartissait comme suit : Afrique subsaharienne, 38 % ; Asie et Pacifique, 36 % ; Amérique latine et Caraïbes, 16 % ; Asie occidentale et Afrique du Nord, 8 % ; Europe orientale et méridionale, 2 %. Au cours des dernières années, une part de plus en plus importante de l'aide internationale a servi à financer des activités mondiales et interrégionales. Celle-ci est passée de 18 % en 1993, année précédant la Conférence internationale sur la population et le développement, à 31 % en 1999.

26. Les chiffres préliminaires de l'année 2000 indiquent une augmentation de l'aide accordée à l'Afrique subsaharienne et une diminution correspondante de l'aide aux régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes : l'Afrique subsaharienne a reçu légèrement plus de 43 % du total de l'aide aux secteurs de la population dans les cinq régions ; la région Asie et Pacifique, 31 % ; l'Amérique latine et les Caraïbes, 13 % ; l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord, 9 % ; et l'Europe orientale et méridionale, 3,5 %. En 2000, la part de l'ensemble de l'aide aux secteurs de la population qui a été affectée aux activités mondiales et interrégionales a atteint près de 33 % (voir fig. IV).

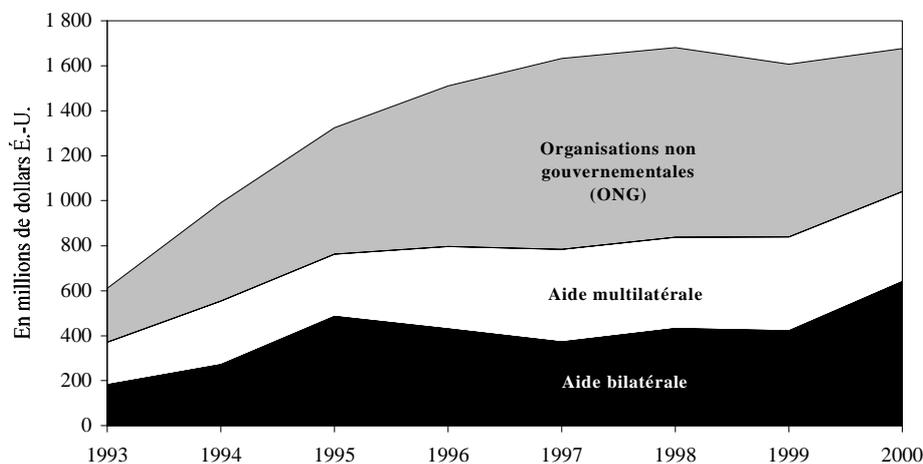
Figure IV
**Évolution de l'aide en matière de population, par région géographique/
 aide mondiale et interrégionale, 1993-2000**



Note : Les données pour 2000 sont provisoires.

27. L'aide aux programmes de population parvient à ses destinataires par l'une des voies suivantes : a) la voie bilatérale, qui met directement le pays donateur en relation avec le gouvernement du pays bénéficiaire; b) la voie multilatérale, qui passe par les organisations et les organismes des Nations Unies; et c) la voie des organisations non gouvernementales, telles que la Fédération internationale pour la planification familiale et le Conseil de la population. En 1999, la moitié des dépenses consacrées aux activités de population ont été le fait d'organisations non gouvernementales, 25 % ont été acheminées par l'intermédiaire de programmes bilatéraux et autant par des organisations multilatérales⁹. La voie des organisations non gouvernementales qui était depuis 1993 la principale voie d'acheminement n'était plus prédominante en 2000. Environ 38 % de l'aide a été acheminée par les organisations non gouvernementales et par la voie bilatérale, la part de la voie multilatérale étant de 24% (voir fig. V).

Figure V
**Montant final des dépenses consacrées à l'aide en matière de population
 par mode d'acheminement, 1993-2000**



Note : Les données pour 2000 sont provisoires.

III. Flux de ressources financières intérieures destinées aux activités en matière de population

28. Le suivi des flux de ressources financières intérieures consacrées aux activités de population est une des principales composantes du projet FNUAP/NIDI [Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas)]. Chaque année, à compter de l'exercice budgétaire 1996, le projet FNUAP/NIDI a envoyé des questionnaires relatifs aux dépenses intérieures consacrées aux activités de population aux bureaux FNUAP/PNUD des différents pays qui ont été chargés de les faire parvenir aux autorités et aux représentants des organisations non gouvernementales nationales concernées. Depuis la première enquête, effectuée en 1996, la qualité des données s'est nettement améliorée, tandis que le pourcentage de la population couverte s'est sensiblement accru. De nombreux pays en développement collectent maintenant régulièrement les données, et les personnes répondant aux questionnaires, qu'elles appartiennent au secteur gouvernemental ou non gouvernemental, sont de plus en plus conscientes de l'importance du suivi des flux de ressources intérieures consacrées aux activités de population. Dans de nombreux pays, des consultants locaux sont recrutés pour aider les autorités nationales et les organisations non gouvernementales à répondre aux questionnaires.

29. Après plusieurs années de collecte des données, il est apparu clairement que l'enquête annuelle sur les flux de ressources intérieures non seulement faisait peser une charge excessive sur les ressources humaines mais devenait également trop coûteuse pour un nombre croissant de bureaux du FNUAP. De plus, l'expérience des quelques dernières années a montré que, d'une façon générale, les dépenses nationales variaient très peu d'une année à l'autre. Par conséquent, l'équipe du projet FNUAP/NIDI a décidé, après réflexion, de réduire la charge de travail

qu'imposait l'enquête en ne collectant les données que tous les deux ans, au lieu de chaque année, et de mettre à profit la période intermédiaire des enquêtes pour améliorer la qualité et la couverture des données, en particulier dans les pays ayant des systèmes de comptabilité décentralisés, et de concentrer les efforts sur le renforcement des capacités en vue d'institutionnaliser le processus de collecte de données et d'en assurer la viabilité.

30. Au lieu d'envoyer un questionnaire pour l'exercice budgétaire 2000, l'équipe du projet FNUAP/NIDI a envoyé des lettres aux bureaux extérieurs du FNUAP en les informant de sa décision de n'effectuer l'enquête que tous les deux ans et en les encourageant à faire tout leur possible pour utiliser le temps ainsi dégagé pour la collecte ou l'estimation des données aux niveaux régional et local lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles au niveau national. Le projet FNUAP/NIDI a envoyé à chaque bureau extérieur un résumé des conclusions du projet sur les flux de ressources, y compris des données sur le revenu et les dépenses ventilées par exercice, par activité de population, par source et par région. Les pays qui ont répondu au questionnaire sur les flux de ressources ont également reçu un résumé des dépenses qu'ils consacraient aux activités de population afin qu'ils puissent l'utiliser aux fins de l'analyse ou de la planification.

31. La décision de n'effectuer l'enquête que tous les deux ans a permis au projet FNUAP/NIDI de mieux concentrer ses efforts sur le renforcement de la capacité des pays dans le domaine du suivi et de la collecte de données sur les flux de ressources. Une base de données conviviale et adaptée ainsi qu'un manuel ont été élaborés pour les besoins des bureaux du FNUAP dont certains agents recevront une formation dans le domaine du traitement et de la gestion des données. Il s'agit de former du personnel national dans un nombre de pays aussi grand que possible, dans l'objectif ultime de désigner un spécialiste par pays, qui sera responsable de la collecte des données et du maintien d'une sous-base de données relationnelles qui pourra être transmise à la base de données principale qui se trouve au siège du projet. Un certain nombre de bureaux de pays se sont portés volontaires pour recevoir la formation proposée (collecte et gestion des données) et la formation dans les pays a démarré.

32. Les études de cas continuent d'apporter un complément aux résultats de l'enquête. Elles fournissent des informations plus détaillées sur la façon dont les ressources sont affectées aux activités de population et traitent de questions qu'une enquête ne peut cerner facilement, telles que l'effet de la décentralisation sur le suivi des flux de ressources intérieures, la difficulté de désagréger les quatre catégories des « éléments chiffrés du programme d'action », le rôle du secteur privé et les principaux obstacles rencontrés.

33. Sur la base des renseignements fournis par les pays ayant répondu à l'enquête FNUAP/NIDI, des rapports relatifs aux études de cas, des données complémentaires fournies par quelques grands pays qui n'ont pas répondu au questionnaire ou qui ont communiqué des informations incomplètes, et d'une estimation des ressources privées, le FNUAP a pu estimer de façon approximative l'ensemble des flux de ressources intérieures consacrés aux activités de population en 1999-2000 à 8,6 milliards de dollars¹⁰. Cette estimation est à utiliser avec précaution, car les données disponibles ne sont pas aussi complètes que les données sur l'aide internationale aux activités de population.

34. Même si le montant total des flux de ressources intérieures est estimé de façon très approximative sur la base de données qui ne sont pas toujours complètes et totalement comparables, ces estimations sont néanmoins utiles dans la mesure où elles donnent un aperçu des progrès que les pays en développement, dans leur ensemble, ont réalisés par rapport aux objectifs fixés par la Conférence en ce qui concerne les ressources financières. Le montant total témoigne du réel engagement des pays en développement, mais il convient de noter que la majeure partie de ces ressources provient de quelques grands pays. De nombreux pays, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés, ne parviennent pas à dégager les ressources dont ils auraient besoin pour financer leurs propres programmes nationaux de population. Les études de cas confirment que la communauté internationale des donateurs joue un rôle important dans le financement des activités de population de la plupart des pays en développement et que, dans certains pays, le financement du secteur provient principalement des donateurs. Les organisations non gouvernementales nationales jouent un rôle croissant dans la fourniture des services, mais restent fortement dépendantes des ressources extérieures.

IV. Flux de ressources financières destinées à des activités annexes en matière de population

35. Tant les donateurs que les pays en développement ont indiqué qu'ils consacraient un volume important de ressources à des activités annexes en matière de population aux fins de la réalisation des objectifs plus vastes en matière de population et de développement définis dans le Programme d'action du Caire, mais que ces ressources chiffrées ne sont pas comptabilisées dans le montant de 17 milliards de dollars fixé comme objectif. Dans la mesure où il surveille les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme d'action, le FNUAP s'en est tenu au classement des activités en matière de population faisant partie des « éléments chiffrés du programme » décrit au paragraphe 13.14 du Programme d'action. Les ressources allouées à des activités annexes en matière de population comme la santé de base, l'éducation, l'élimination de la pauvreté et la promotion de la condition de la femme ne sont pas comprises dans les calculs de l'aide internationale aux activités de population qui sont présentées ici.

36. Les pays ont notamment financé des activités dans les domaines suivants : réduction de la pauvreté, soins et survie des enfants, soins de santé de base, enseignement de base, notamment pour les filles et les femmes, autonomisation des femmes, développement rural et création d'emplois.

37. Du fait de la tendance croissante à l'intégration des services et de l'utilisation accrue d'approches sectorielles, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, il est beaucoup plus difficile d'évaluer le volume des ressources allouées aux activités de population correspondant aux éléments chiffrés spécifiés dans le Programme d'action. Aussi, les ressources consacrées aux activités de population sont plus importantes que celles qui sont rapportées ici, car il n'est pas toujours possible d'évaluer séparément les « éléments chiffrés du programme » inclus dans des projets intégrés et des programmes sectoriels et les activités liées à la population qui ne figurent pas au paragraphe 13.14 du Programme d'action.

V. Conclusions

38. L'objectif fixé à la Conférence du Caire, qui est de mobiliser 17 milliards de dollars pour les activités de population d'ici à l'an 2000, n'a pas été atteint. Pour l'année 2000, la communauté internationale n'a pas atteint l'objectif fixé pour l'aide aux pays en développement dans le domaine de la population, soit 5,7 milliards de dollars en l'an 2000, et les pays en développement n'ont pas atteint l'objectif de 11,3 milliards de dollars relatif aux ressources intérieures à affecter à leurs programmes de population.

39. Tant les donateurs que les pays en développement ont encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs financiers de la Conférence. L'aide internationale aux activités de population représente légèrement plus de 46 % du montant de 5,7 milliards de dollars que la communauté internationale s'était fixé comme objectif au Caire et qu'elle devait apporter d'ici à l'an 2000 au titre de sa participation au financement du Programme d'action. La plupart des ressources nationales proviennent de quelques grands pays. La majorité des pays en développement ne disposent que de ressources limitées pour les programmes de population et de santé génésique et ne peuvent mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de ces programmes. De ce fait, ils sont fortement dépendants de l'aide internationale. Le manque de moyens financiers demeure un des principaux obstacles à la mise en oeuvre effective du Programme d'action de la Conférence.

40. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour financer les programmes de population et de développement des pays en développement. La Conférence a appelé la communauté internationale à « mobiliser les ressources nécessaires, aux niveaux local, national et international, pour assurer le financement des programmes relatifs à la population et des programmes connexes, qui visent tous à soutenir et à accélérer le développement social et économique, à améliorer la qualité de la vie pour tous, et à faire prévaloir l'équité et le strict respect des droits individuels et, ce faisant, contribuent à assurer un développement durable »¹¹.

41. Il existe de nombreux moyens de mobiliser des ressources : le recours au financement des institutions financières internationales et des banques régionales de développement; l'augmentation des financements du secteur privé; l'utilisation sélective de redevances d'utilisateurs; le marketing social, le partage des coûts et d'autres formes de recouvrement des coûts. L'approche sectorielle constitue un mécanisme important pour le financement des programmes de population dans les pays en développement. Il en va de même de la mise en oeuvre de l'Initiative 20/20 – les donateurs s'engageant à allouer 20 % de leur aide au développement, et les pays en développement s'engageant à allouer 20 % des fonds qu'ils consacrent au développement, à l'amélioration des services sociaux de façon à accroître le montant des ressources consacrées aux objectifs plus vastes d'élimination de la pauvreté, y compris les objectifs sociaux et les objectifs en matière de population.

42. L'accélération de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement exige d'urgence une volonté politique accrue et le renouvellement des engagements envers les objectifs de la Conférence, notamment la réaffirmation de l'engagement de mobiliser des ressources, tant sous forme d'aide internationale que de ressources intérieures, conformément à ce qui a été convenu au Caire.

Notes

- ¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 7 (E/1995/27)*, annexe I, sect. III.
- ² *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publications des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution I, annexe).
- ³ Toutes les références aux pays en développement dans le présent rapport concernent également les pays en transition.
- ⁴ À ce jour, des études de cas ont été effectuées dans les pays ci-après : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Pakistan, Pérou, Sénégal et Tanzanie. L'instabilité politique a rendu impossible la réalisation des études de cas en 2001 comme prévu. Elles ont été reportées à 2002.
- ⁵ À partir du questionnaire de 1999, le FNUAP et l'Institut démographique interdisciplinaire des Pays-Bas ont commencé d'inclure les données relatives au traitement et aux soins du VIH/sida parce qu'il devenait de plus en plus impossible pour les auteurs de réponses de fournir des renseignements limités aux seules activités de prévention du VIH/sida.
- ⁶ Tous les montants sont indiqués en dollars des États-Unis.
- ⁷ L'Australie, l'Autriche et l'Espagne n'ayant pas fourni de données sur l'aide en matière de population dans les délais fixés pour leur publication, leur chiffre pour 2000 représente une estimation obtenue à partir de celui de 1999.
- ⁸ Les pays donateurs sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse, tous membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La Grèce fait partie du Comité depuis 1999, mais n'est pas incluse dans le présent rapport car elle n'a pas encore commencé à contribuer aux activités de population. L'Union européenne est comprise dans cette liste.
- ⁹ La part de l'aide empruntant la voie multilatérale est sous-estimée car plusieurs donateurs n'ont pas inclus dans leurs rapports les sommes (par exemple, les cotisations) versées à des donateurs intermédiaires comme l'UNICEF, le PNUD et UNIFEM car ils ne savaient pas exactement quel pourcentage de leurs contributions allait aux activités spécifiées dans les éléments chiffrés du Programme d'action de la Conférence.
- ¹⁰ La méthode d'estimation qui a servi à calculer le montant global des flux de ressources nationales est simple. Outre les résultats de l'enquête FNUAP/NIDI de 1999, on a utilisé les rapports des études de cas et les autres sources disponibles, notamment des informations émanant des questionnaires de 1998 et de 1997, ce qui a permis de couvrir 87 % de la population. Les estimations régionales des flux de ressources nationales ont été obtenues par extrapolation sur la base de données démographiques de 1999 et additionnées de façon à obtenir le montant global des dépenses engagées par les gouvernements et par les organisations non gouvernementales au titre des activités de population. On a ensuite, pour obtenir le montant brut total des flux de ressources nationales, ajouté les fonds d'origine privée, précédemment estimés à 14 % du total des ressources nationales. Ces résultats sont à utiliser avec précaution car les données disponibles sont souvent sous-estimées ou incomplètes ou ne sont pas toujours tout à fait comparables.
- ¹¹ Voir le *Rapport de la Conférence sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution I, annexe, par. 13.21.